

Avis de la tenue d'un scrutin

Élections partielles des gouvernements locaux – Le 14 avril 2025

Des scrutins seront tenus pour pourvoir aux postes qui suivent.

Les personnes ci-dessous sont dûment déclarées candidat(e)s aux postes indiqués :

NOM DE LA RÉGION	GOVERNEMENT LOCAL	POSTE(S) À POURVOIR	CANDIDAT(E) (S)	ÉLU(E) PAR ACCLAMATION
M04	Belle-Baie	un conseiller, quartier 5	Brigitte Couturier	Élu(e) par acclamation
M07	Miramichi	deux conseillers généraux	Peggy Doyle Rhonda L'Huillier John MacLean Michael McCoombs Guy Richard	
	Miramichi River Valley	un conseiller général	Leigh Zachary Burse Ray Croft Faye Jardine Cindy Ross Patricia Underhill	
		un conseiller, quartier 1	Paula Dawn Hare	Élu(e) par acclamation
M09	Memramcook	un conseiller général	Robert (Henri) Cormier Etienne Gaudet	
M10	Fundy Albert	maire	Jim Campbell Peter Jubb James Wilson	
		un conseiller, quartier 1	David D. Garden Kristopher Kelly	
M13	Campobello Island	un conseiller, quartier 2	aucun candidat	
M14	Arcadia	maire	Craig Dykeman James Larson Clinton Sharpe	
	Sunbury-York South	un conseiller, quartier 1	Cory Allen	Élu(e) par acclamation
		un conseiller, quartier 2	Hajnalka Hartwick	Élu(e) par acclamation
Tracy	un conseiller général	aucun candidat		
M16	Hartland	un conseiller, quartier 2	George Boone Stephanie Foster	
	Lakeland Ridges	un conseiller, quartier 4	Barbarra Glanville Christina Niemi	

Les **bureaux de scrutin du scrutin ordinaire** seront ouverts **le lundi 14 avril 2025 de 10 h à 20 h**.

Les **bureaux de scrutin par anticipation** seront ouverts **le samedi 5 avril 2025 de 10 h à 20 h** à divers endroits.

LES BUREAUX DE SCRUTIN :

Vous devriez bientôt recevoir par la poste une carte de renseignements aux électeurs montrant votre numéro de section de vote et où se trouvent les bureaux de scrutin pour le scrutin ordinaire et par anticipation pour cette section de vote. Apportez votre carte; cela vous permettra d'obtenir un service plus rapidement. Si vous ne recevez pas de carte, téléphonez au directeur du scrutin municipal au numéro ci-bas, ou consultez notre site Web pour trouver votre numéro de section de vote et le bureau de scrutin.

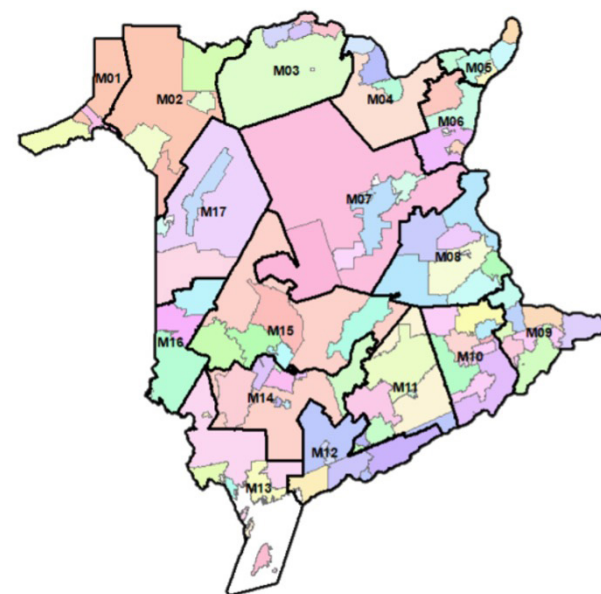


INSCRIPTION À LA LISTE ÉLECTORALE :

Votre nom doit se trouver sur la liste électorale avant que vous puissiez voter. Si votre nom figure sur la liste, vous devriez recevoir une carte de renseignements aux électeurs par la poste débutant le 31 mars. Si vous n'avez pas reçu une carte de renseignements aux électeurs, votre nom ne figure peut-être pas sur la liste (ou ne correspond pas à votre présente adresse). Vous pouvez faire ajouter votre nom à la liste électorale en remplissant une demande d'adjonction à la liste jusqu'au 10 avril ou au scrutin ordinaire ou par anticipation lorsque vous allez voter. Si vous avez déménagé dernièrement, mais que vous avez voté auparavant, votre nom pourrait se trouver sur la liste à votre ancienne adresse. Téléphonez 1 888 858 VOTE (8683) pour que votre information électorale soit mise à jour.

Vous êtes habilité(e) à voter si vous avez 18 ans révolus le 14 avril 2025, êtes citoyen(ne) canadien(ne) et êtes résident(e) de la province depuis au moins 40 jours immédiatement avant la date de l'élection et vous serez ordinairement résident(e) du gouvernement local et du quartier où vous désirez voter le jour du scrutin.

Pour vous faire ajouter à la liste électorale, vous devrez produire une ou plusieurs pièces d'identité qui ensemble portent vos nom, présente adresse et signature. (Les cartes de crédit et de transactions financières ne sont pas acceptées). À défaut de pièces d'identité suffisantes, un autre électeur sur la liste pour le même bureau de scrutin peut se porter garant de votre identité au bureau de scrutin.





BULLETINS DE VOTE SPÉCIAL :

Tout électeur confiné chez lui ou hospitalisé ne pouvant se rendre à un bureau de scrutin le jour du scrutin ordinaire ou par anticipation peut demander un bulletin de vote spécial au personnel du directeur ou de la directrice du scrutin municipal; de même, tout électeur peut voter au moyen d'un bulletin de vote spécial à n'importe quel bureau du directeur ou de la directrice du scrutin municipal, et ce, à compter du 31 mars. Tous les bureaux du directeur ou de la directrice du scrutin municipal sont munis d'un système de votation audio qui permet aux personnes aveugles ou à celles ayant de la difficulté à lire

de voter de façon autonome. Les personnes qui se trouvent en dehors de la province pour travailler ou étudier, ou en voyage peuvent se faire envoyer un bulletin de vote par le bureau du directeur ou de la directrice du scrutin. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, composez le numéro à la fin du présent avis ou communiquez aussitôt que possible avec le bureau du directeur ou de la directrice du scrutin de votre région.

VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATION?

Pour de plus amples renseignements sur les élections municipales ou de communautés rurales dans votre région, ou si vous désirez travailler à un bureau de scrutin, communiquez avec le bureau du directeur ou de la directrice du scrutin de votre région dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

NOM DE LA RÉGION	DIRECTEUR(TRICE) DU SCRUTIN	ADRESSE DU BUREAU	TÉLÉPHONE
M07	Cyril Donahue	150 rue Pleasant St, Miramichi, NB, E1V 1Y1	1-888-651-9791
M09	Paul-Émile Mallet	3127 av Principale-ouest Ave, Dieppe, NB, E1A 0X7	1-877-830-5601
M10	Tanya Cooper	61 rue Academy St, Hillsborough, NB, E4H 2R4	1-888-356-1555
M14	Patti Nason	1757 Route 640 Unité 6, Hanwell, NB, E3C 2B9	1-877-886-8480
M16	Laura Pells	401 rue Connell St Unité 3, Woodstock, NB, E7M 5G5	1-877-907-9626

1-888-858-VOTE (8683)

info@electionsnb.ca | www.electionsnb.ca

Please refer to the Telegraph Journal, the Times & Transcript and the Daily Gleaner to view this notice in English.

Kimberly A. Poffenroth
Directrice des élections municipales
Province du Nouveau-Brunswick